DocuSign Envelope ID: 7832ABE5-27FA-49CE-AF6D-267AC1259351

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anses
AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et règlementaire,

Vu l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante ***SOL-ACTIF,***

de la société	*FRANCE CHITINE*
numéro de dossier	*n°2023-3085*

Vu le courrier d'information de l'Anses du 9 janvier 2024 relatif à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante SOL-ACTIF,

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante SOL-ACTIF, conformément à l'article R255-15 du code rural et de la pêche maritime,

L'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-après **est arrivée à échéance,** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

DocuSign Envelope ID: 7832ABE5-27FA-49CE-AF6D-267AC1259351

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anses
AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Informations générales	
Nom du produit	SOL-ACTIF
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	FRANCE CHITINE Chemin de Porte Claire 84000 ORANGE France
Classe - Type	Matière fertilisante
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	856-2014.01
Numéro d'AMM	1080010

Conditions générales de l'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	
Date de l'échéance de l'AMM	31/12/2023
Date limite pour la vente et la distribution	30/06/2024
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	30/06/2025

A Maisons-Alfort, le 01/03/2024

DocuSigned by:
Charlotte Grastilleur
AE281A955A42454...
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)